

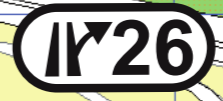
Samedi 27 Avril 2024
Dimanche 28 Avril 2024
de 9h00 à 19h00
à **PECQUENCOURT**



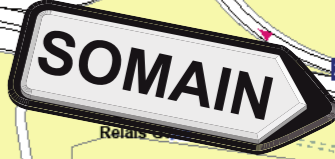
**PECQUENCOURT
VRED**








A21



A21



Légende:

-  "Accès secours" principal
-  "Accès secours" secondaire
-  Mécanic Show
-  Poste de secours
-  Entrée/sortie Braderie
-  Véhicule qui bloque la voie mais accessible aux secours
-  Drop Zone



Ville de Pecquencourt

ARRETE MUNICIPAL N°1382

Ville de Pecquencourt,
place du Général de Gaulle
59146 Pecquencourt

Téléphone : 03.27.94.49.80
E-mail : mairie@pecquencourt.fr
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

AUTORISATION D'OUVRIRE UNE BUVETTE A L'OCCASION DU 3^{ème} MECANIC SHOW DES 27 ET 28 AVRIL 2024

Le Maire de la ville de Pecquencourt,

Vu les articles L3321-1 et L3335- 8 du code de la santé publique,
Considérant la demande de monsieur Bruno MONIOT, Président du
moto club de Pecquencourt.

ARRETE

ARTICLE I :

Monsieur Bruno MONIOT, président de l'association moto club de Pecquencourt est autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire de 2^{ème} catégorie à la salle des sports d'Anchin les 27 et 28 avril 2024, de 9h00 à 20h00 afin d'y organiser le 3^{ème} mécanic show.

ARTICLE II :

A charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

ARTICLE III :

Les services de police et de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.



Fait à PECQUENCOURT, le 6 février 2024

Le Maire
Joël PIERRACHE



Ville de Pecquencourt

Ville de Pecquencourt,
place du Général de Gaulle
59146 Pecquencourt

ARRETE MUNICIPAL N°1381

Téléphone : 03.27.94.49.80
E-mail : mairie@pecquencourt.fr
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Dégâts à propriété communale

Interdiction d'utiliser le stade de football du FCP

Les 27 et 28 avril 2024

Le Maire de la Commune de PECQUENCOURT,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures de sécurité vu l'impossibilité d'avoir accès au terrain de football du FCP à Pecquencourt à la suite du déroulement du Mécanic show les 27 et 28 avril 2024,

ARRETE

ARTICLE I :

Le stade affecté au FCP sera interdit à tous les matches de football le week-end des 27 et 28 avril 2024.

ARTICLE II :

Le présent arrêté sera publié et notifié au Président du Club concerné, charge à lui de le faire parvenir aux instances habilitées à annuler les compétitions.

Pecquencourt, le 6 février 2024

Le Maire,
Joël PIERRACHE

Notifié au Président du FCP le :





Ville de Pecquencourt

ARRETE MUNICIPAL N°1379

Ville de Pecquencourt,
place du Général de Gaulle
59146 Pecquencourt

Téléphone : 03.27.94.49.80
E-mail : mairie@pecquencourt.fr
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

HEURES DE FERMETURE DES DEBITS DE BOISSONS

Le Maire de la ville de Pecquencourt,

Vu l'article L 2212-1 et L 2213-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la santé publique,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer et de préserver l'ordre, la sécurité et la tranquillité publics sur la commune de PECQUENCOURT lors du 3ème Mecanic show les 27 et 28 avril 2024.

ARRETE

ARTICLE I :

Les 27 et 28 avril, tous les établissements ouverts au public dans lequel sont servis des boissons dont l'exploitant est titulaire d'une licence de 2^{ème}, 3^{ème} ou 4^{ème} catégorie devront cesser leur activité à minuit.

ARTICLE II :

Un exemplaire du présent arrêté sera affiché dans les établissements concernés

ARTICLE II :

Les services de police et de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PECQUENCOURT, le 6 février 2024





Ville de Pecquencourt

Ville de Pecquencourt,
place du Général de Gaulle
59146 Pecquencourt

Téléphone : 03.27.94.49.80
E-mail : mairie@pecquencourt.fr
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

ARRETE MUNICIPAL N° 1378

REGLEMENT DE CIRCULATION

Le maire de la ville de Pecquencourt,

Vu l'article L 2212-1 et L 2213-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les festivités organisées à l'occasion du 3^{ème} MECANIC SHOW 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières en matière de sécurité et de circulation,

ARRETE

ARTICLE I :

Les 27 et 28 avril 2024, le stationnement sera interdit à tous les véhicules sur la voie de contournement des bus au rond-point face au collège Maurice Schumann.

ARTICLE II :

Les services de police et de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PECQUENCOURT, le 6 février 2024





Ville de Pecquencourt

ARRETE MUNICIPAL N°1377

MECANIC SHOW 2024

**ARRETE PORTANT AUTORISATION
D'OCCUPATION DE VOIRIE
REGLEMENTATION**

Ville de Pecquencourt,
place du Général de Gaulle
59146 Pecquencourt

Téléphone : 03.27.94.49.80
E-mail : mairie@pecquencourt.fr
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le maire de Pecquencourt,
Vu la demande de l'association MOTO CLUB DE
PECQUENCOURT, tendant à obtenir l'autorisation
d'occuper le domaine public les 27 ET 28 AVRIL 2024
afin d'y organiser leur 3^{ème} mécanic show,

ARRETE

ARTICLE I :

Les rues d'Anchin, Cyril Vallée, Jean Moulin, avenue des Sports, rue Jean Jaurès, la place du Général de Gaulle, la rue Gustave Coliez, la rue d'Estienne d'Orves seront mises à la disposition de l'association du Moto Club de Pecquencourt du 27 avril 2024 à 08 heures au 28 avril 2024 à 20 heures pour y organiser ses manifestations.

ARTICLE II :

Pour des raisons de sécurité, les friteries, barbecues et autres matériels à flamme, même à l'air libre, les ventes de boissons, la restauration à emporter seront interdits dans les secteurs visés à l'article I.

ARTICLE III :

Les emplacements seront donnés par le Moto Club qui dispose des lieux, jours et heures susdits par arrêté municipal.

ARTICLE IV :

Le titulaire de la présente autorisation devra se garantir contre tous risques découlant de l'occupation des lieux concernés.





Ville de Pecquencourt

ARRETE MUNICIPAL N°1376

Ville de Pecquencourt,
place du Général de Gaulle
59146 Pecquencourt

Mécanic show
Des 27 et 28 avril 2024

Téléphone : 03.27.94.49.80
E-mail : mairie@pecquencourt.fr
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

ORGANISATION DE LA CIRCULATION

Vu la demande de Monsieur Bruno MONIOT, président du Moto Club de Pecquencourt désirant organiser le 3ème MECANIC SHOW les 27 et 28 avril 2024 à Pecquencourt

Vu l'avis favorable des services de Police,

Vu l'avis favorable des services de l'équipement,

Vu l'attestation d'assurance souscrite par le club qui s'engage par ailleurs à prendre les mesures de sécurité nécessaires pour chaque manifestation ou épreuve organisée dans le cadre de son salon,

Vu les mesures du plan vigipirate,

Considérant que le bon déroulement de cette manifestation nécessite des mesures de réglementation ou d'interdiction de circuler et de stationner,

ARRETE

ARTICLE I

Le samedi 27 avril 2024 – de 10h00 à 20h00

Et le dimanche 28 avril 2024 – de 9h00 à 20h00

La circulation des véhicules se fera en sens unique dans la rue d'Estienne d'Orves (de la station « TOTAL » vers le centre-ville) et dans la rue du Beffroi (dans le sens Place du Général de Gaulle vers la rue Joseph Bouliez).

ARTICLE II :

Le stationnement des véhicules sera interdit en totalité sur la chaussée et les trottoirs rue d'Estienne d'Orves et rue du Beffroi.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière.



ARTICLE III :

Les déviations se feront par les rues avoisinantes.

ARTICLE IV :

Les services de police et de gendarmerie seront chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PECQUENCOURT, le 6 février 2024



Le Maire,

Joël PIERRACHE

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be "Pierrache".



Ville de Pecquencourt

Arrêté Municipal

N° 2024/04/2131

Ville de Pecquencourt,
place du Général de Gaulle
59146 Pecquencourt

Téléphone : 03.27.94.49.80

E-mail : mairie@pecquencourt.fr

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

INTERDICTION DE STATIONNER

INSTALLATION MANÈGE

Rue RAVINÉ

Le Maire de la Commune de PECQUENCOURT

Vu l'article L 2212-2 et L 2231-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le MECANIC SHOW du 27 et 28 avril 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières en matière de sécurité pour la mise en place des manèges pour le MECANIC SHOW en date du 27 et 28 avril 2024, le stationnement est interdit rue raviné entre le kiosque et le bâtiment de la POSTE.

Arrête

Afin de permettre la mise en place en toute sécurité des manèges sur le parking entre la Poste et le kiosque pour la période du 24 au 29 avril 2024.

Le stationnement le stationnement est interdit dans la rue RAVINE, entre le kiosque et le bâtiment au N°1 de la rue de la Poste.

ARTICLE I :

Le stationnement est interdit rue RAVINÉ entre le kiosque et l'immeuble au n°1 de la rue de la POSTE.

Le stationnement rue Raviné face au kiosque est interdit à compter du 24 avril 2024 18h00 jusqu'au 29 avril 2024 fin du démontage des manèges.

ARTICLE II :

Les services techniques de la commune mettront en place des barrières de sécurité pour sécuriser l'emplacement, l'affichage du présent arrêté sera fait sur les barrières pour informer la population.

ARTICLE III :

Tous les véhicules en infraction seront mis en fourrière pour le motif de non-respect d'un arrêté.

Les riverains doivent prendre les dispositions nécessaires pour ne pas laisser les véhicules du périmètre défini.

ARTICLE IV :

La Police Municipale et la Police Nationale ainsi que les services techniques de la ville sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PECQUENCOURT, le 24/04/2024

Le Maire

Joël PIERRACHE



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

